

Fiche de poste

Pôle d'activité 9 - PSYCHIATRIE

Date de création 05/072013 Date de mise à jour* 04/10/2021 Version n° 4
-

* Cette fiche sera mise à jour en cas d'évolution substantielle du poste.

Intitulé du poste **Cadre en unité H24 Service OUEST**

05U20

Intitulé de la fiche
métier associée*

Cadre responsable d'unité de soins

Poste 9166

*la présente fiche de poste précise les spécificités du poste occupé par rapport au répertoire national des métiers de la fonction publique hospitalière. Merci de prendre connaissance de ce répertoire avant de rédiger la fiche de poste.

Description du poste

La mission du cadre de santé est d'organiser, anticiper et d'optimiser l'activité sur le service d'hospitalisation complète - Psychiatrie générale - Pavillon Alizé
Il est en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé de son service.
Il est chargé de l'encadrement de l'équipe paramédicale et de l'équipe ASH.

Principales Activités

Gestion des patients : organisation des entrées, sorties et des transferts en accord avec l'équipe médicale, gestion des dossiers avec la collaboration de l'assistance sociale (utilisation du logiciel « trajectoire »). Rencontre avec les familles et les équipes pluridisciplinaires. Rôle de conseil auprès des familles et des patients. Favorise les regroupements d'activités par pôle et un fonctionnement interprofessionnel
Travail en coordination avec les professionnels médico-sociaux extérieurs.

Gestion des soins : sollicitation des équipes sur les améliorations de la qualité des soins, des conditions de travail, et de l'ergonomie. Travailler en collaboration avec les autres secteurs.
Promotion et veille à l'utilisation des outils de travail (dossiers de soins, planification des soins, circuits linge, médicaments...) Information de l'équipe sur les nouvelles procédures diffusées par les différents comités ou la cellule qualité. Assure les missions transversales.
Prend en compte les contraintes juridiques en regard des hospitalisations en soins sans consentement (loi du 5/7/2011).

Gestion des événements indésirables : analyse des situations et proposition des mesures correctives et suivi.

Gestion des ressources humaines : rôle d'animation des équipes, gestion des plannings, utilisation du logiciel « Chronos » évaluations des personnels titulaires, stagiaires et contractuels.
Encadrement des étudiants, accueil, mise en place du tutorat, organisation du temps de stage. Evaluation en collaboration avec l'IFP. Développe, valorise et évalue chaque année les compétences des professionnels sous sa responsabilité. Évalue les besoins en formation du personnel.

Gestion de l'information : relations avec les médecins, participation aux « staffs », réunions hebdomadaires avec le Cadre Supérieur de Santé, participation aux réunions de pôle et institutionnelles. Relations avec l'équipe soignante une fois tous les 15 jours. Trace l'information, accessible à tous. Identifie les informations pertinentes afin de prendre en charge les personnes hospitalisées. Affiche les notes d'information et les fait appliquer.
Réunion mensuelle avec le Cadre Supérieur de pôle.

Gestion économique – matérielle : coordonne et suit les prestations de maintenance et de logistique. Contrôle les stocks de matériel, gère la commande régulière des Messageries ainsi que les demandes de maintenance mobilière.

| Compétences Requises (préciser degré d'exigence) | | | |
|--|---|-------------------------------|--|
| <p><i>Connaissances (indispensables, à acquérir, souhaitables...)</i> Organisation du GHH et du GHT Textes réglementaires Etre capable de concevoir un projet de service en collaboration avec le corps médical Piloter les projets de service</p> <p><i>Qualités Individuelles</i> Qualités relationnelles et sens de la diplomatie, sens de l'écoute Motivation, disponibilité, discrétion, conscience professionnelle, capacité à rendre compte Capacité d'organisation, d'analyse et de synthèse Capacité à aérer son stress, maîtrise de soi</p> <p><i>Expérience souhaitée</i> Cadre de santé Management d'une équipe.</p> | | | |
| Positionnement hiérarchique | | | |
| Cadre Supérieur de Santé - Cadre supérieur du Pôle Directeur Coordonnateur Général des Soins, Chef de Pôle | | | |
| Relations Fonctionnelles | | | |
| Le cadre travaille en étroite collaboration avec les médecins de l'unité et les autres médecins pouvant intervenir dans la prise en charge des patients. Il rencontre régulièrement l'assistance sociale du secteur. Il collabore avec les autres cadres, les responsables et ou personnels de direction | | | |
| Format du poste | | | |
| horaires | 08 H 30 – 18 H 30 Souplesse de l'amplitude | Durée d'engagement | |
| Quotité | 100 % | Situation géographique | HOPITAL PIERRE JANET Pavillon ALIZE |
| Conditions et sujétions particulières d'exercice | | | |
| Astreintes du pôle de psychiatrie Remplacer si besoin le cadre en hôpital de jour et extra hospitalier du service OUEST | | | |
| visas | | | |
| Rédaction | Me IVOULA – Cadre Supérieur de Santé Service Ouest | | |
| Candidature | Envoyer lettre manuscrite et CV à Me IVOULA – à recrutement.drh@ch-havre.fr à candidature.p9@ch-havre.fr sous la réf. 2021-046/L298 avant le 29/10/2021 5540p9166 | | |

Le Havre, le

Nom de l'agent

Signature